



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

VILLE DE  
**JOUY-EN-JOSAS**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

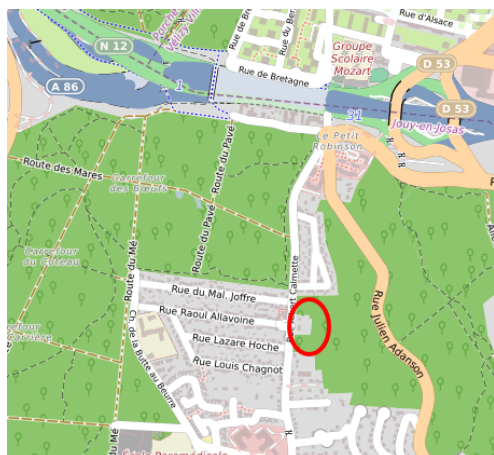
Versailles, le 05/08/2022

# Le quartier des Metz va retrouver une naturalité avec la création d'un parc forestier

L'ONF et la Ville de Jouy-en-Josas créent un lieu d'accueil privilégié pour le quartier des Metz, quartier vert de la Ville, situé en forêt domaniale de Versailles.

Entourée d'habitations et du nouveau Pôle enfance, cette petite partie de la forêt de Versailles est fortement fréquentée par le public. Afin de mieux aménager et embellir le lieu, et en parallèle de l'extension de la zone de stationnement, l'ONF et la ville de Jouy-en-Josas ont conjointement décidé de faire de cette zone, un parc forestier.

Ce nouveau parc forestier, nommé « Parc forestier des Metz », se situe de part et d'autre du nouveau Pôle enfance



**D'une surface de 8100 m<sup>2</sup>, le parc sera entièrement dédié aux loisirs des riverains.**

Pour cela :

- La clôture sera retirée ;
- La zone sera entièrement mise en sécurité grâce à l'élagage et l'abattage des arbres dangereux ;
- Un cheminement sera créé avec nettoyage de la végétation si nécessaire ;
- De nouvelles places de stationnement seront créées.



### Les parcs forestiers :

À l'origine, les parcs forestiers ont été créés dans les années 1970 - 80 à la demande des villes, qui souhaitaient des parties de forêt plus aménagées pour les usagers.

Zones de transition entre les villes et la forêt, les parcs forestiers sont mis à disposition des habitants des villes et sont plus aménagés que les forêts domaniales.

En effet, une forêt domaniale est gérée dans le principe de la multifonctionnalité et répond à 3 fonctions :

- Accueil du public,
- Préservation de la biodiversité
- Production de bois dont notre société a besoin.

Les parcs forestiers, qui restent de la forêt domaniale, répondent, quant à eux, uniquement à la fonction d'accueil et sont aménagés pour les loisirs nature. Ils sont entretenus (propreté, sécurité, mobiliers...) grâce au partenariat des villes.

### Programmation des travaux :

- **D'ici la fin du mois d'août 2022** : mise en sécurité de la partie nord : abattage et élagage des arbres dangereux ;
- **Fin août 2022** : suppression des clôtures en limite de trottoir ;
- **D'ici la fin 2022** : nettoyage de la végétation au sol si nécessaire et aménagement d'un cheminement sur sol naturel par du bois broyé ;
- **Premier semestre 2023** : positionnement d'une signalétique d'entrée : « Parc forestier des Metz » ;
- **2023** : travaux sur le massif sud.



### La forêt domaniale de Versailles

La forêt domaniale de Versailles faisait partie des "Bois de la Couronne" avant de devenir domaniale en 1871. Composée d'un ensemble de petits massifs situés à 30 km de la capitale, cette forêt de 1.037 ha surplombe l'agglomération de Versailles et son château à la renommée internationale. Elle entoure le camp militaire de Satory.

Peuplée principalement de chênes et de châtaigniers, elle est traversée par la Bièvre, un affluent de la Seine dont la vallée présente des paysages appréciés : plateaux, coteaux, étangs et vallons alternent sur de courtes distances.

Riche en mares et milieux humides, elle abrite une grande diversité biologique.

La forêt domaniale de Versailles est intimement liée au site du château de Versailles, mais également au site classé de la vallée de la Bièvre. L'histoire de cette forêt reflète la face prestigieuse de l'histoire de France et participe aux grands paysages de Versailles.

